



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question au Gouvernement n° 2825

Texte de la question

SITUATION À RADIO FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Michèle Fournier-Armand, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Michèle Fournier-Armand. Madame la ministre de la culture, les Français aiment la radio. Ils ont bien raison, car ce média garde dans notre pays une richesse, une diversité et une qualité exceptionnelles.

M. Patrice Verchère. Ça coûte cher !

Mme Michèle Fournier-Armand. Cette qualité doit d'ailleurs beaucoup à la gauche (*« Ah ! » et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) qui, à partir de 1981, avait libéré le corset dans lequel la droite avait enfermé le paysage radiophonique français.

Radios généralistes, radios musicales, radios jeunes, radios publiques, radios locales : en France, il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et pour tous les styles. À titre personnel, permettez-moi de le dire, j'aime France Bleu Vaucluse. (*« Ah ! » sur de nombreux bancs.*)

Madame la ministre, pour des millions de Français, la situation à Radio France est un sujet de préoccupation. Notre majorité a bien évidemment suivi l'évolution de la situation récente car elle est attachée à la préservation de cette belle maison.

C'est un sujet de préoccupation car, comme l'a montré la Cour des comptes, des erreurs graves ont été commises au cours de la période précédente, notamment dans le cadre la rénovation de la maison de la radio.

C'est un sujet de préoccupation car l'inquiétude des personnels doit être prise au sérieux.

Madame la ministre, vous avez récemment nommé un médiateur, Dominique-Jean Chertier, pour renouer le dialogue et trouver une issue à la crise. Hier, quatre syndicats sur cinq se sont prononcés pour l'arrêt de la grève. Aujourd'hui, les matinales ont repris.

Madame la ministre, ma question est simple : pouvez-vous partager avec nous votre appréciation de la situation ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Madame la députée, l'esprit de responsabilité, vous l'avez dit, a prévalu, et je m'en félicite, mais le conflit à Radio France et la médiation

conduite par Dominique-Jean Chertier révèlent un malaise très profond, vous l'avez souligné dans votre question. Aujourd'hui, il ne faut plus le commenter ou le dénoncer à des fins polémiques, mais, comme vous le suggérez, il convient de travailler dans un esprit de service public. C'est le texte qu'a présenté le médiateur et les explications que j'ai apportées aux organisations syndicales qui ont permis d'ouvrir la voie à la fin de ce conflit. C'était le rôle de l'État que de proposer une méthode sincère, loyale et franche.

Face aux organisations syndicales, j'ai rappelé la nécessité des réformes, mais j'ai tenu également à lever certaines inquiétudes. Par exemple, j'ai insisté sur l'importance vitale du réseau local dans les missions de service public de l'entreprise. Comment puis-je le dire plus clairement : la mutualisation dans la production des programmes n'est pas et ne sera pas la règle de fonctionnement sur les antennes de France Bleu.

Tout au long de ces trois semaines de conflit, j'ai agi en responsabilité, d'abord en demandant que le président Gallet mette son projet sur la table et en me prononçant immédiatement pour faire connaître la position de l'État, ensuite en nommant Dominique-Jean Chertier comme médiateur – je veux ici saluer son grand professionnalisme –, enfin en mettant tout en œuvre pour que nous puissions sortir de ce conflit et que s'ouvre enfin la deuxième partie de la mission, qui doit permettre de penser l'avenir et d'élaborer le contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2015-2019.

Aujourd'hui, notre objectif commun doit être de rassembler tous les salariés de Radio France et de construire son avenir. Attaquons-nous maintenant aux racines profondes du malaise, continuons ce travail grâce à la méthode qui est née de la médiation, une méthode fondée sur l'écoute, le dialogue social et la volonté de retrouver la confiance.

M. Philippe Meunier. En 2017 !

Mme Fleur Pellerin, ministre . Il est certain que d'aucuns auraient voulu que la sortie de crise soit plus rapide mais je crois que les dix ans pendant lesquels rien n'a été entrepris (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) pour songer à l'avenir de Radio France nécessitaient que nous prenions le temps de poser les bases d'un dialogue social rénové. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Maurice Leroy. Ainsi font, font, font !

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Fournier-Armand](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2825

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 avril 2015](#)